



Procès-verbal du conseil d'administration

Séance du mardi 20 septembre 2016

Ordre du jour	Echanges / Propositions / Compte rendu Le Proviseur ouvre la séance du Conseil d'administration à 18h15, le quorum requis est atteint avec 18 personnes.	Décisions et votes				
Ouverture de la séance						
1. Adoption du procès-verbal du CA du 30 juin 2016	Adoption du PV à l'unanimité.	Vote:	18 votants	Pour: Contre: Abstentio	18 0 ons: 0	
2. Bilan des examens 2016	Le Proviseur procède à la lecture puis à l'interprétation des très bons résultats obtenus par les élèves des classes de Terminales et des classes de BTS du lycée. Cette année encore, de nombreuses mentions ont récompensé les efforts et le travail : 200 mentions sur les 383 candidats inscrits soit environ 57% de l'effectif total. La structure pédagogique est ensuite présentée. Elle est le résultat des différentes actions sur l'orientation manées l'appées despière et le réferable par séries et le résultat des différentes actions sur l'orientation manées l'appées despière et le réferable par series et le résultat des différentes des series et le résultat des différentes des series et le résultat des différentes de la référable par les series et le resultat des différentes de la référable par les series et le resultat des différentes de la reférable par les series et le resultat des différentes de la reférable par les series et le resultat des différentes de la reférable par les series et le resultat des différentes de la reférable par les series et le resultat des différentes de la reférable par les series et le resultat des différentes de la reférable par les series et le resultat des différentes de la reférable par les series et le resultat des différentes de la reférable par les series et le resultat des différentes de la reférable par les series et le resultat des différentes de la referable par les series et le resultat des différentes de la reférable par les series et le resultat de la referable par les series et le resultat de la referable par les series de la referable par les series et le resultat de la referable par les series et le resultat de la referable par les series et le resultat de la referable par les series et le resultat de la referable par les series et le resultat de la referable par les series et le resultat de la referable par les series et le resultat de la referable par les series et le resultat de la referable par les series et le resultat de la referable par les series et le resultat	18h35 : →	arrivée d'un 19 votants	e personne		
	actions sur l'orientation menées l'année dernière afin de rééquilibrer les séries et limiter les pressions relatives à certains passages discutables. L'objectif est de proposer des projets de poursuites d'études qui épousent au mieux les compétences réelles de chaque élève en s'affranchissant notamment des préjugés qui stigmatisent certaines filières. Une 1ère SSI devrait ouvrir au lycée René Cassin à la rentrée 2017. Ce partenariat avec Cassin ajoutera une corde supplémentaire à notre offre de formations. Le nombre de doublements a considérablement baissé. Une quinzaine d'élèves s'est orientée vers la 1ère technologique (ST2S, ST2A, STI2D). La série S perd une division au profit des séries L et ES. Sous impulsion rectorale, le LAS ouvre une 3ème classe de STMG afin d'absorber les surplus d'élèves dans notre district. Les étudiants du cursus BTS ont eux aussi obtenu des résultats très satisfaisants, de l'ordre de 85% de réussite. Au terme de cette année scolaire, un travail sera engagé afin de recenser les intégrations des étudiants de CPGE, ce qui constituera notre meilleure vitrine sur le site rénové du LAS. Les parents demandent si la remise des diplômes du BAC sera reconduite cette année. Le Proviseur en confirme la réédition. Il réaffirme son attachement à ces cérémonies et sa volonté de marquer dans les esprits ce premier passage à l'âge adulte.	18h51: →	arrivée d'un 20 votants	e personne		

3. Rentrée 2016 : bilan et nouveautés

-l'organisation des emplois du temps et la gestion des enseignants.

Le Proviseur se félicite de la procédure menée dès février, en lien permanent avec les équipes au regard de la DHG attribuée au LAS et au projet d'établissement. Ce souci de pilotage collaboratif entre les différentes équipes a permis la livraison fin août d'une première mouture, ensuite modifiée à la marge.

Pourtant, la confection des EDT n'a pas été facile : les outils ont changé, les travaux et coupures d'électricité ont ralenti le travail à un moment stratégique. Malgré les appels réitérés du Proviseur, aucun ingénieur ne s'est déplacé, il a fallu de débrouiller sur place avec l'équipe réseau que le Proviseur remercie. Des difficultés techniques qui s'ajoutent à la complexité même des EDT qui doivent prendre en compte les services des enseignants, les horaires des élèves et l'occupation des salles. Le Proviseur remercie Mr Muller pour son engagement et la qualité du travail obtenu dans l'articulation de tous ces paramètres. L'aide des coordonnateurs de discipline s'est également avérée précieuse.

La relecture actuelle des états de service devrait pouvoir dégager des marges de manœuvre. Ainsi, la campagne des actions pédagogiques et éducatives (soutien, tutorat...) va très prochainement pouvoir démarrer, les actions seront financées par des HSE.

-le personnel

Tous les enseignants ont pu faire leur rentrée au LAS. Une professeure stagiaire démissionnaire a pu être remplacée très rapidement par un collègue de portugais.

Les petits groupements horaires ont pu être réduits après discussion avec les équipes des disciplines concernées afin que trois enseignants se retrouvent au LAS à plein temps.

Suite aux demandes du Proviseur, la vie scolaire s'est vue renforcée par l'affectation d'une CPE stagiaire qui assurera un demi-service de 35 heures. Du point de vue de l'encadrement, le nombre d'assistants d'éducation passe à 7 et demie.

Le personnel administratif affecté au secrétariat est au complet. Deux personnes sont en reclassement.

En ce qui concerne les personnels agents, Mme Delacroix est la nouvelle fondée de pouvoir. Elle arrive en remplacement de Mme Lemaire, qui ne travaille plus au LAS après une procédure d'expulsion en juillet 2016.

L'agent chef devrait prendre ses fonctions à la rentrée des vacances de la Toussaint. Le fonctionnement du LAS devrait gagner en efficacité pour tous les usagers, en termes de gestion, de coordination, de nettoyage. Cela mettra un terme à la situation atypique de l'année dernière.

Un nouveau responsable de cuisine est attendu pour le mois de décembre.

-les nouveautés au LAS

La rentrée 2016 marque le retour au système décimal classique dans l'ajustement des horaires. De nouvelles sonneries viendront bientôt indiquer le début et la fin des cours, et des récréations.

Le LAS va se doter d'un micro afin de pouvoir communiquer notamment pendant les exercices incendie ou de confinement.

Enfin, le logiciel Pronote est en phase de déploiement. Le paramétrage définitif devrait bientôt être opéré. Le cahier de textes Lilie est abandonné au profit de Pronote.

A la question des parents concernant les procédures mises en place quant aux retards et aux absences, le Proviseur souligne que le travail des CPE va de plus en plus s'orienter vers l'analyse des absences et des retards afin que la réaction soit la plus rapide possible. La justification des absences par les familles ne pourra être uniquement télématique, il faudra un justificatif écrit. Les dysfonctionnements relevés l'année dernière dans le traitement des SMS, doublons par exemple, ne devraient pas se répéter cette année grâce à Pronote. En se connectant à ce même logiciel, les élèves et les familles pourront prendre connaissance des absences éventuelles de leurs enseignants.

Les parents regrettent l'attente trop longue devant les bureaux des CPE. Ils ajoutent que ces derniers sont par ailleurs difficilement joignables. Le Proviseur reconnait que l'éparpillement s'avère contreproductif. Il précise qu'une réorganisation de la Vie Scolaire est en œuvre. Ainsi, les assistants d'éducation devraient pouvoir saisir les justifications des absences et le travail des CPE serait d'en interpréter les raisons. Les tâches mécaniques seront donc déléguées aux assistants d'éducation tandis que les CPE se chargeront de la partie analyse. La concentration en un pôle unique Vie Scolaire et une mutualisation sont en projet.

Un écran d'affichage sera bientôt installé devant le lycée.

Les salles 001 et 002 sont dédiées à l'étude de 8h30 à 19h40, l'une pour le prébac, l'autre pour le postbac.

Le Proviseur présente Mme Link, nouvelle Proviseure adjointe.

4. Rénovation : BD, restauration scolaire

-la restauration

L'Intendant rappelle que sur les deux bornes restantes, la troisième ayant été dégradée, les élèves peuvent réserver leur repas jusqu'à 10h00 du matin pour le lendemain. L'une se trouve devant le bureau de la CPE des premières, Mme Victoire, l'autre au réfectoire en libre service toute la journée. 400 repas sont réservés chaque jour mais 600 sont commandés pour palier aux oublis.

-les BD

3 bâtiments démontables ont été livrés, ils accueillent 11 salles de cours. Avant le 30 septembre, toutes seront équipées de vidéoprojecteurs et d'ordinateurs. La stabilisation des accès reste peu satisfaisante. Plus de 600 élèves les empruntent chaque jour, 6 jours sur 7, à chaque début et fin de cours. Il s'agit d'un terrain meuble et potentiellement glissant. Outre leur dangerosité, ces accès présentent l'inconvénient de salir les salles de façon très importante. Etonnamment, aucun enrobé n'a été prévu sur l'allée principale, il faudrait pourtant un revêtement dur, non friable et pérenne. Le Proviseur constate que le chantier a globalement pris du retard.

La maîtrise d'ouvrage ne semble pas avoir pris la mesure de la nature de notre site. Au passage, le Proviseur remercie Mr Genestier, maire du Raincy, qui a prêté au LAS une nacelle afin d'intervenir rapidement au gymnase.

-le CDI

Les professeurs de CPGE s'inquiètent de la livraison tardive du CDI. De nombreux livres ne sont pas accessibles aujourd'hui. En effet, à la demande du chef des travaux, ils ont été mis en carton par les professeurs documentalistes. Quelques ouvrages de

	première nécessité vont cependant pouvoir être redéployés. Le CDI sera ensuite provisoirement installé dans un BD. Le sous-sol de la restauration scolaire pourra être utilisé comme zone de stockage dès le mois de janvier.				
5. Voyages: validation définitive des projets	- Stage voyage en Normandie, en car Public: CPGE BCPST1 Durée: 4 jours et 3 nuits Coût: 300€	Vote:	17 votants		Pour: 17 Contre: 0 Abstentions: 0
	- Echange franco-allemand à Berlin, en avion Public: 20 élèves de 2 ^{nde} et 1 ^{ère} en janvier 2017 Durée: 7 jours, janvier 2017 Coût: 250€ Accompagnateurs: 3			<u>Vote</u> :	20 votants Pour: 20 Contre: 0 Abstentions: 0
	 Histoires des Arts, la question de l'Art Nouveau à Bruxelles, en car ou en train Public: T^{ie}, 1^{ère} et 2^{nde} (options patrimoine/histoire des Arts/Arts Plastiques) 			<u>Vote</u> :	20 votants Pour: 20 Contre: 0 Abstentions: 0
	Durée: 2 jours et 1 nuit, décembre 2016 ou janvier 2017Coût: 120 €				
	Accompagnateurs: 4				
	 Voyage à Berlin, en avion Public: 24 élèves de la 2^{nde} ABIBAC Durée: 5 jours, 4 nuits Coût: 226€ Accompagnateurs: 4 			<u>Vote</u> :	20 votants Pour: 20 Contre: 0 Abstentions: 0 Voyage adopté accompagnateurs
	Le nombre d'accompagnateurs divise. L'Intendant rappelle qu'il sera impossible de financer la part de tous les accompagnateurs puisque l'enveloppe prévue à cet effet n'est que de 8000 euros. Le Proviseur rappelle que la règle est de compter un accompagnateur pour 12 élèves. Exception faite des séjours à l'étranger qui doivent être encadrés par au moins trois accompagnateurs indépendamment du nombre d'élèves concernés. Des aides peuvent être sollicitées par les enseignants à la DAREIC, des actions pourraient être engagées sur le LAS (ventes de gâteaux par exemple). L'année dernière, un groupe de travail s'était réuni à plusieurs reprises sur la question des voyages. La commission avait défini une charte (dates, participation maximale des familles) afin de servir de fil conducteur aux projets de séjours. Il faut veiller au respect des critères retenus.				

Voyage à Grenade, en car

Public : 49 élèves de 2^{nde}

Durée: 8 jours, 7 nuits, début juin 2017

Coût: 48
Accompagnateurs: 6

- Voyage en Grande-Bretagne, en car

Public : 45 à 48 élèves de la 1^{ère} section euro d'anglais

Durée: 7 jours, 6 nuits, début juin 2017

Coût: 430€ Accompagnateurs: 5

- Voyage en Catalogne, en car

Public: 49 élèves de BTS. T^{le} et 1^{ère}

Durée: 7 jours, 5 nuits, du 12 au 18 décembre 2016

Coût: 375€ **Accompagnateurs:** 5

Voyage en Grèce

Public: élèves de 2^{nde}, 1^{ère} et T^{le} option latin ou LCA

Durée: 7 jours, 6 nuits

Coût: 450€ Accompagnateurs: 4

- Voyage au ski, à Châtel

Public: 48 élèves de 2^{nde} ou 1^{ère} ou T^{le}

Durée: 5 jours du 05 au 11 mars 2017

Coût: 440€ **Accompagnateurs:** 6

Voyage au ski, à Châtel
 Public : Elèves de Tle

Durée: 5 jours en janvier 2017

Coût : 440€

Accompagnateurs: 6

Vote: 20 votants

Pour: 20

Contre: 0 Abstentions: 0

Voyage adopté

pour 4 accompagnateurs

Vote: 20 votants

Pour: 20

Contre: 0
Abstentions: 0

Voyage adopté

pour 4 accompagnateurs

Vote: 20 votants

Pour: 20 Contre: 0

Abstentions: 0 Voyage adopté

pour 4 accompagnateurs

Vote: 20 votants

Pour: 18 Contre: 0

Abstentions: 2

Voyage en suspens pour manque de précisions

Vote: 20 votants

Pour: 19

Contre: 0

Abstentions: 1 Voyage adopté

-pour 4 accompagnateurs

-sans élèves de Terminale

-avec ouverture aux non adhérents de l'AS

Vote: 20 votants

Pour: 0 Contre: 20

Abstention 0

Voyage refusé à revoir pour les dates élèves terminales.

	- Voyage à Rome, en avion	Vote: 20 votants
	Public: CPGE Lsup et Psup	Pour: 20
	Durée: 6 jours, 5 nuits, du 12 au 17 décembre 2016	Contre: 0
	Coût: 160€	Abstentions: 0
	- Voyage à Londres Public: CPGE ECS1	<u>Vote</u> : 20 votants Pour: 20
	Durée :3 jours, 2 nuitsCoût :200€	Contre: 0 Abstentions: 0
6. Appel d'offre pour la restauration rapide	Le Proviseur propose la constitution d'une commission qui pilotera l'appel d'offre de la restauration rapide. Cet appel d'offre s'adresse à des prestataires qui interviennent déjà en milieu scolaire. La commission composée de parents, de personnels enseignants, d'agents et de la direction du LAS aura pour objet de constituer un cahier des charges, d'enregistrer les différentes offres, et d'en analyser la pertinence. Elle présentera ses conclusions et recommandations au CA du mois de novembre. Il faudrait également que des élèves puissent participer à cette commission, ils en seront informés à l'issue des élections de délégués. Mme Ramos, Mme El Harrif, Mme Bouabane et Mme Chérif se portent volontaires. -la cafétéria Elle sera ouverte à tous y compris à ceux qui ne consomment pas. Elle offrira un service rapide a priori davantage à destination des étudiants du post bac mais tous les élèves du LAS pourront en bénéficier et la fréquenter. La cafétéria permettra de désengorger la restauration traditionnelle. Les capacités d'accueil seront doublées pour les demi-pensionnaires à partir de janvier 2017. En privatisant le service, le lycée pourra retirer un bénéfice sur le chiffre d'affaires enregistré. La concession sera délivrée au prestataire pour un an.	
7. DBM	-Convention entre le LAS et la Maison des Ecrivains	Vote: Pour: 20 Contre: 0 Abstentions: 0
	-Convention pour cours de yoga par une professeure de SES à destination des adultes du lycée. Il s'agit d'une activité qui s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement dans l'onglet « le mieux vivre ensemble ». Le coût du cours sera de 8.40€ sur 32 semaines. Le paiement de la mise à disposition d'une salle pour accueillir ce cours sera rétroactif en fonction du nombre de participants.	Vote: Pour: 20 Contre: 0 Abstentions: 0

8. Questions diverses

1. L'enseignement des SVT pendant la 3ème phase des travaux.

Cette inquiétude des professeurs de SVT a été transmise au maître d'ouvrage qui envisage par conséquent d'ajuster le phasage aux besoins du LAS. A chaque étape, il est prévu de laisser l'accès à deux salles de TP. Si un blocage persistait, la région en serait alertée.

2. Le Foyer Socio Educatif

La FCPE regrette de n'avoir toujours pas reçu le bilan moral ainsi que le compte financier du F.S.E. Cette question du manque d'informations concernant le F.S.E. avait déjà été soulevée au précédent CA. Aucune réponse n'a été obtenue à ce jour en dépit des courriers envoyés. Les parents demandent donc au Proviseur de jouer un rôle d'arbitrage en convoquant une AG du F.S.E. dont l'objet sera de présenter le compte financier et moral.

Par ailleurs, les parents souhaiteraient savoir quand aura lieu le transfert de F.S.E. à la M.D.L. Le Proviseur répond que ce transfert ne s'est pas encore opéré faute de temps. La M.D.L. devra être déclarée en préfecture avec le nom de 5 membres élèves et de 5 accompagnateurs.

3. L'offre des options

Des contraintes d'EDT ont pu empêcher certaines options d'être satisfaites. Aussi, il faudrait communiquer aux familles que les options ne sont pas toujours garanties.

4. La gestion des appels téléphoniques à la loge.

Les parents alertent sur des appels filtrés ou non acheminés jusqu'à leur destinataire. Les enseignants rappellent que la période de la rentrée est une phase très intense de mise en place et de travail. Parfois, certains parents peuvent oublier les bases élémentaires de la correction et s'emporter. La loge joue parfaitement son rôle d'interface mais elle n'a pas forcément toutes les réponses aux questions des parents. Par ailleurs, le Proviseur précise que dernièrement le secrétariat a été surchargé de travail. Il est possible que, souhaitant se concentrer, les personnels aient demandé à ne pas être dérangés.

Le Proviseur propose de modifier les habitudes en suggérant aux parents de privilégier les courriers électroniques qui eux sont systématiquement traités.

5. Quelles écoles sont obtenues par les CPGE du LAS ?

Le Proviseur regrette un déficit de communication à ce sujet. Il est en effet important de pouvoir établir les statistiques de réussite de notre lycée. Un travail de recensement est prévu dès cette année.

6. L'interdiction de fumer au sein du LAS Le ministère avait certes envisagé un assouplissement afin que des espaces soient dédiés aux fumeurs dans les lycées. Mais la loi Evin, toujours en vigueur, interdit de fumer dans les établissements scolaires. D'ailleurs, la justice n'hésite pas à taxer les proviseurs qui enfreindraient la loi. La loi Evin étant souveraine par la hiérarchie des normes, le LAS restera donc un endroit où il est interdit de fumer. 7. Pose de ralentisseurs et d'un radar pédagogique L'installation de ces dispositifs est du ressort de la municipalité. Pour l'instant seul un panneau identifie la zone 30. La séance est levée à 22h00

Le Raincy, le 20 septembre 2016

<u>Sylvain RICCI</u> <u>Marie GONZALEZ</u>

<u>Proviseur,</u> Président du conseil d'administration Enseignante, Secrétaire de séance